

Informations relatives à la correction des copies de SES au baccalauréat 2026

Ce document a été produit au terme de la formation académique qui a réuni des collègues de SES le 12 mars 2025 et actualisé à l'issue du bac 2025. S'appuyant sur une lecture du VDMC de l'Inspection générale de SES et sur la correction partagée de copies, il permet de préciser à la marge ce VDMC.

Il a été enrichi par les échanges avec les agents de la Division des Examens et Concours engagés depuis le mois de décembre avec l'équipe académique de SES dans la préparation de la session 2026.

Il servira de base à nos évaluations lors de la prochaine session du bac qui s'appuieront aussi sur le rapport de la commission d'entente nationale.

Comme à chaque session, vous serez invités à faire part de vos réactions et des pistes de progrès que l'on pourrait envisager. Vous pouvez d'ores et déjà réagir par courriel à :

- francois.vergnes@ac-bordeaux.fr
- mireille.schang@ac-limoges.fr
- eric.duclos@ac-bordeaux.fr

1 - Considérations générales sur l'évaluation des copies

1.1. Echelle des notes (BO n°5 du 2 février 2024)

« Les notes varient de 0 à 20 en points entiers. L'échelle des notes peut être utilisée dans toute sa plénitude, au-delà des seuils critiques de 8, 10 et 12. L'usage d'une échelle limitée autour de la moyenne peut, en effet, nuire à la capacité de candidats d'obtenir des mentions. Le correcteur ne doit pas se sentir tenu d'utiliser toute l'échelle des notes si la qualité (bonne ou mauvaise) des copies qui lui sont confiées ne le justifie pas ».

1.2. Appréciations sur les copies dans SANTORIN (BO n°5 du 2 février 2024)

« Les correcteurs sont invités à justifier les notes attribuées par des appréciations aussi claires et précises que possible. Le résultat de l'examen ne doit pas apparaître au candidat comme une décision dont la motivation lui échapperait. »

J'attire l'attention des correcteurs sur **l'importance des appréciations qu'ils portent sur les copies** (visibles par l'élève lors de la consultation de sa copie). En cas de contestation de la note devant le tribunal administratif, le juge prend en compte les appréciations du correcteur : elles doivent être précises. Une appréciation laconique telle que « des oubli et des erreurs » serait irrecevable au contentieux. C'est pourquoi **je vous recommande d'identifier les performances, les erreurs et les insuffisances que vous relevez dans la copie** en vous appuyant sur les compétences attendues pour chacune des épreuves (dissertation, partie 1, partie 2 et partie 3 de l'épreuve composée). Je vous demande de **conserver vos critères d'évaluation et vos notes** correspondant au lot de copies qui vous a été confié **jusqu'au mois de novembre 2026**, afin de pouvoir me communiquer des indications précises en cas de contestation de la note attribuée à un candidat. Cette démarche est de plus en plus souvent mobilisée par les candidats comme nous l'avons vécu lors de cette session. Il importe alors de donner une réponse rapide et documentée qui bien souvent suffit à arrêter la procédure.

Pour le Bac 2026, les **annotations** du correcteur directement sur la copie du candidat ne sont pas obligatoires mais elles peuvent contribuer à la qualité du travail de correction. En revanche, ces annotations sont visibles par l'élève en cas de consultation de la copie et doivent donc être soignées (forme et fond).

Pour limiter les recours, **il est demandé à chaque correcteur de marquer chaque page lue par la mention « Vu »** qui assure au candidat que sa copie a été entièrement lue. Cette marque peut être enregistrée dans la boîte à outils de Santorin.

1.2.1 - L'épreuve composée (EC)

Le correcteur doit indiquer sur « Santorin » :

1/ la note attribuée à chaque partie de l'EC et la décomposition des points sur la partie 2 (la possibilité de décomposer les points entre la Q1 et la Q2 sur Santorin reste encore en suspens) ;

2/ La note globale correspondant à la somme des 3 parties. Pour la prise en compte de l'orthographe et l'expression, voir « 3 – Remarques et consignes sur l'épreuve composée »

3/ Le correcteur doit formuler dans l'encadré « Appréciation » trois appréciations clairement distinguées, portant sur chacune des parties de l'épreuve composée, en se référant explicitement aux compétences attendues du candidat (voir « 3 – Remarques et consignes sur l'épreuve composée »).

1.2.2 - La dissertation

Le correcteur doit indiquer sur « Santorin » :

Une note sur 20. Pour la prise en compte de l'orthographe et l'expression, voir « 2 - Remarques et consignes sur la dissertation ».

J'attire l'attention des correcteurs :

- sur l'importance des appréciations qu'ils portent sur les copies de dissertation. Je vous invite à faire référence dans vos appréciations aux quatre compétences précisées dans « 2 - Remarques et consignes sur la dissertation ».
- sur le fait qu'en aucun cas vous ne ferez apparaître sur la copie une décomposition de la note sur 20 en lien avec ces quatre compétences ou toutes autres compétences issues d'une grille d'évaluation. Une seule note sur 20 est attendue.

1.3 - Eléments communs d'évaluation de l'épreuve composée et de la dissertation

- La richesse du programme et le principe de liberté pédagogique conduisent à rappeler que nous sommes des **formateurs** auprès de nos élèves tout au long de l'année scolaire mais que le jour du baccalauréat nous devenons des **évaluateurs** dont les attentes sont contenues seulement dans les programmes et le texte officiel des épreuves, éclairés par le rapport de la commission d'entente nationale. Ces deux fonctions doivent être distinguées car les attentes et les niveaux d'exigence ne sont pas les mêmes. Il importe d'en tenir compte dans la notation.

- La citation des documents est facultative pour l'épreuve du baccalauréat. Elle est à encourager durant l'année en privilégiant une forme détaillée : « d'après Insee Première du 14 janvier 2025, ». La référence « doc 1 » peut en revanche être utile dans le plan détaillé pour guider l'élève dans la phase de rédaction.

- Les élèves n'ont pas l'usage de la calculatrice. La présentation de résultats de calcul, même limités à des ordres de grandeur cohérents, est à valoriser.

- Dans la dissertation et la partie 3 de l'épreuve composée, on acceptera

- la présence de graphiques et de schémas à condition qu'ils soient commentés
- que le plan soit apparent ou non.

- Pour la dissertation ou la partie 3, une analyse insuffisante du dossier documentaire peut être « compensée » par exemple par la mobilisation de connaissances pertinentes ou, pour la dissertation, par une problématisation pertinente.

- Dans les cas suivants :

- un candidat a traité la dissertation et l'épreuve composée,
- toute situation ne respectant pas les règles du baccalauréat ou
- de suspicion de fraude,

veuillez contacter :

- eric.duclos@ac-bordeaux.fr
- mireille.schang@ac-limoges.fr

2 – Remarques et consignes sur la dissertation

Il est attendu que le correcteur procède en trois temps pour évaluer une dissertation.

2.1. Le correcteur à l'issue de la lecture de la copie doit positionner celle-ci dans le tableau « pivot » ci-dessous

**Tableau à utiliser par le correcteur pour la dissertation
afin de faciliter l'identification de profils de copies**

Objectif(s) d'apprentissage et attendus (notions, mécanismes, processus...):	
Copies quasiment blanches ou ne traitant pas du tout le sujet.	1
Absence ou quasi-absence des références de base (pas de mécanismes ou de notions au programme) - Pas d'argumentation - Aucune utilisation des documents.	2 – 5
Sujet mal traité: manque de rigueur dans la démonstration, manque de pertinence du plan (voire hors sujet) - Trop peu de mécanismes ou de notions du programme mobilisés - Trop peu de références aux documents.	6 – 9
Une problématique, une démonstration et un plan, quelques références aux mécanismes ou aux notions au programme, des références aux documents, MAIS des maladresses (réponse partielle ou superficielle ; des erreurs ; quelques passages hors-sujet).	Pas moins de 10
Problématique, démonstration et plan corrects - Références aux mécanismes et aux notions au programme assez bien maîtrisées - Documents assez bien exploités.	Pas moins de 13
Bonnes copies (bonne maîtrise du sujet avec une bonne maîtrise des mécanismes et notions au programme, exploitation pertinente des documents, plan cohérent et équilibré, introduction et conclusion conformes).	Pas moins de 16
Très bonnes copies (très bonne maîtrise du sujet, avec une très bonne maîtrise des mécanismes et notions au programme, exploitation particulièrement pertinente des documents), voire copies excellentes (20).	Pas moins de 19

1. Pour obtenir la note 20/20, une copie n'est pas tenue d'être parfaite ; elle peut même contenir des erreurs. Elle est simplement remarquable par rapport à ce que l'on peut attendre d'un élève de terminale.
2. A partir de la note 10, chaque ligne du tableau correspond à un plancher (il ne faut pas attribuer une note plus basse), mais elle ne constitue pas un plafond.

2.2. Afin d'affiner la note (au sein de chaque pivot), le correcteur est invité à utiliser le tableau ci-dessous dans le respect de la commission d'entente nationale. Ce tableau servira aussi à nourrir les appréciations finales.

4 attentes	Capacités à...
<p>- Mobilisation des connaissances du programme en lien avec le sujet</p>	<p>Voir le rapport de la commission d'entente nationale qui identifiera les éléments clés pour ce sujet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir ou expliciter les notions du programme pour traiter le sujet - Expliquer les mécanismes ou processus du programme pour traiter le sujet - Proposer des illustrations appropriées pour traiter le sujet <p>Si le hors-sujet « s'ajoute » à un développement par ailleurs pertinent et complet, il ne sera pas sanctionné.</p> <p>Si le hors-sujet « se substitue » à des éléments attendus et s'il traduit une mauvaise compréhension du sujet, il sera pénalisé. Si le sujet est mal traité la copie sera notée en dessous de 10 ; si seuls certains passages sont hors-sujet, la copie pourra obtenir plus de 10 sans pour autant atteindre 13/20.</p>
<p>- Exploitation du dossier documentaire en lien avec le sujet</p>	<p>Voir le rapport de la commission d'entente nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner des informations pertinentes des documents pour répondre au sujet - Lire correctement des données statistiques issues des documents - Mobiliser des savoir-faire quantitatifs pour l'exploitation des données des documents (effectuer des calculs simples n'est pas une attente mais on valorisera le candidat qui mobilise ces savoir-faire statistiques avec pertinence). - Utiliser des connaissances du programme pour enrichir l'exploitation du dossier documentaire (à valoriser) <p>Il est attendu que le candidat mobilise des informations provenant d'au moins deux documents sur trois ou de trois documents sur quatre. S'il est capable de mobiliser l'ensemble des documents de façon particulièrement complète et pertinente, il sera valorisé.</p> <p>La citation des documents (cf doc...) n'est pas une attente.</p> <p>Une présentation du document n'est pas attendue.</p>
<p>- Construction d'un raisonnement organisé en cohérence avec le sujet</p>	<p>Voir le rapport de la commission d'entente nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre au sujet en développant une argumentation... <ul style="list-style-type: none"> * reposant sur un plan cohérent et logique * prenant appui sur l'exploitation du dossier documentaire * mobilisant des connaissances pertinentes du programme - Développer une argumentation sous la forme d'une introduction, d'un développement composé de deux ou trois parties relativement équilibrées et d'une conclusion. - Réaliser une introduction qui met en évidence... <ul style="list-style-type: none"> * l'intérêt du sujet posé, les enjeux qu'il soulève sans passer obligatoirement par la présence formelle d'une accroche * la définition ou l'explicitation des termes clés de l'intitulé du sujet. On ne pénalisera pas une copie dans laquelle la définition (ou l'explicitation) d'un ou des termes du sujet n'interviendrait que dans le corps du développement * une problématique adaptée au sujet sous une forme interrogative ou non. Il ne faut pas attendre un degré important de maîtrise de cette compétence ; * une annonce rédigée des grandes parties du plan - Structurer les deux ou trois parties en deux ou trois sous parties. Le développement des différentes parties doit être équilibré autant que possible. Mais une très bonne copie avec un plan déséquilibré reste une très bonne copie. - Réaliser une conclusion qui synthétise les principaux arguments et répond au sujet. L'ouverture dans la conclusion n'est pas une attente. <p>Les parties (et l'ordre des parties) dans le rapport de la commission d'entente nationale ne doivent pas être considérées comme une norme. Une diversité de plans est possible (laisser de la liberté à l'élève dans la manière de conduire l'organisation de la réponse).</p>

<p>- Rédaction claire et soignée</p>	<p>- S'exprimer de façon claire et correcte - Respecter l'orthographe - Soigner la présentation</p> <p>Chaque correcteur prend en compte dans l'attribution de la note la qualité rédactionnelle des candidats, dont l'orthographe.</p> <p>Un point au maximum pourra être retiré pour des problèmes d'orthographe et d'expression – au contraire, une copie exemplaire en termes d'orthographe et d'expression pourra être valorisée d'un point.</p> <p>Il n'est pas attendu de faire apparaître sur la copie « - 1 pt (ou -0.5 pt) » pour l'orthographe et l'expression » mais il faut faire référence à la compétence insuffisamment maîtrisée dans l'appréciation.</p> <p>Il n'est pas attendu de faire apparaître sur la copie « + 1 pt (ou +0.5 pt) » pour l'orthographe et l'expression » mais il faut faire référence à cette compétence bien maîtrisée dans l'appréciation.</p> <p><i>A contrario, si le pictogramme ci-dessous apparaît au-dessus du pavé de notation des copies dématérialisées, il ne faudra pas retirer de point pour l'orthographe et l'expression (candidats ayant bénéficié d'une ou plusieurs mesures d'aménagements d'épreuves ou considérés comme allophones nouvellement arrivés en France).</i></p> 
---	--

2.3. Afin de réaliser l'appréciation générale de la copie, le correcteur doit se référer aux 4 compétences présentées dans la première colonne du tableau ci-dessus.

- Mobilisation des connaissances du programme en lien avec le sujet
- Exploitation du dossier documentaire en lien avec le sujet
- Construction d'un raisonnement organisé en cohérence avec le sujet
- Rédaction claire et soignée

3 - Remarques et consignes sur l'épreuve composée

3.1. Partie 1 de l'épreuve composée (sur 4 points)

Voir le rapport de la commission d'entente nationale qui identifiera les éléments clés pour ce sujet

3 attentes	Capacités à...
1 – Compréhension du sens de la question	- Répondre à la question posée
2 – Mobilisation des connaissances appropriées	<ul style="list-style-type: none"> - Définir ou expliciter la (ou les) notion(s) pertinente(s) du programme en lien avec le sujet - Expliquer le (ou les) mécanisme(s) ou processus en lien avec le sujet - Proposer éventuellement des illustrations appropriées
3 – Rédaction claire et soignée	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser la réponse de façon cohérente (aucune organisation spécifique n'est attendue ici) - S'exprimer de façon claire et correcte - Respecter l'orthographe - Soigner la présentation <p>Expression écrite, orthographe et présentation (à évaluer sur l'ensemble de la copie)</p>

Afin de réaliser l'appréciation de chaque copie de partie 1 de l'épreuve composée, le correcteur doit se référer aux deux compétences présentées ci-dessous.

- Compréhension du sens de la question
- Mobilisation des connaissances appropriées

3.2. Partie 2 de l'épreuve composée (sur 6 points)

Voir le rapport de la commission d'entente nationale

4 attentes	Capacités à...	Q1	Q2
1. Compréhension du sens de la question	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre à la question posée <p>La présentation du document n'est pas une attente.</p>		
2. Mobilisation des connaissances appropriées	<ul style="list-style-type: none"> - Définir ou expliciter la (ou les) notion(s) pertinente(s) du programme en lien avec la question - Expliquer le (ou les) mécanisme(s) ou processus en lien avec la question - Proposer éventuellement des illustrations appropriées pour répondre à la question <p>Si un hors sujet « s'ajoute » à un développement pertinent et complet, il ne sera pas sanctionné.</p>		
3. Sélection, traitement et exploitation des données quantitatives	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les données pertinentes du document pour répondre à la question - Exploiter des données pertinentes issues du document en les lisant correctement - Mobiliser des savoir-faire quantitatifs pour l'exploitation des données du document (effectuer des calculs simples n'est pas une attente sauf si le candidat y est invité par la question. On valorisera le candidat qui mobilise ces savoir-faire statistiques avec pertinence dans le cas contraire) 		
4. Rédaction claire et soignée	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser la réponse de façon cohérente (aucune organisation spécifique n'est attendue ici) - S'exprimer de façon claire et correcte - Respecter l'orthographe - Soigner la présentation <p>Expression écrite, orthographe et présentation (à évaluer sur l'ensemble de la copie)</p>		
		2 pts	4 pts

Afin de réaliser l'appréciation de chaque copie de partie 2 de l'EC, le correcteur doit se référer aux 3 compétences présentées dans la première colonne du tableau ci-dessus.

- Compréhension du sens de la question (question 1 et question 2)
- Mobilisation des connaissances appropriées (question 2)
- Sélection, traitement et exploitation des données quantitatives (question 1 et question 2)

3.3. Partie 3 de l'épreuve composée (sur 10 points)

Il est attendu que le correcteur procède en trois temps pour évaluer une partie 3 de l'épreuve composée.

3.3.1 - Le correcteur à l'issue de la lecture de la copie doit tout d'abord positionner celle-ci dans le tableau « pivot » ci-dessous

**Tableau à utiliser par le correcteur pour la partie 3 de l'EC
afin de faciliter l'identification de profils de copie**

Objectif(s) d'apprentissage et attendus (notions, mécanismes, processus...):	
Copies quasiment blanches ou ne traitant pas du tout le sujet	1
Manque très important de références de base (pas de mécanismes ou de notions au programme). Aucune utilisation des documents.	1,5 - 2,5
Sujet mal traité : la consigne n'est pas respectée - Manque de pertinence du raisonnement (voire hors sujet) - Trop peu de mécanismes ou de notions au programme en lien avec la consigne - Trop peu ou pas de références aux documents - Pas de connaissances personnelles adaptées.	3 - 4,5
Un raisonnement globalement conforme à la consigne, quelques références aux mécanismes ou aux notions au programme, des références aux documents, MAIS des maladresses (des oubliés ; des erreurs ; des passages hors-sujet...).	Pas moins de 5
Un raisonnement correct et globalement conforme à la consigne - Des références aux mécanismes ou aux notions au programme maîtrisées - Des documents relativement bien exploités.	Pas moins de 6,5
Bonnes copies (raisonnement satisfaisant avec une bonne maîtrise des mécanismes et notions au programme, exploitation pertinente des documents).	Pas moins de 8
Très bonnes copies (très bon raisonnement avec une très bonne maîtrise des mécanismes et notions au programme, exploitation particulièrement pertinente des documents), voire copies excellentes (10).	Pas moins de 9,5

1. Pour obtenir la note 10/10, une copie n'est pas tenue d'être parfaite ; elle peut même contenir des erreurs. Elle est simplement remarquable par rapport à ce que l'on peut attendre d'un élève de terminale.

2. A partir de la note 5, chaque ligne du tableau correspond à un plancher (il ne faut pas attribuer une note plus basse), mais elle ne constitue pas un plafond.

3.3.2 – Afin d'affiner la note (au sein de chaque pivot), le correcteur est invité à utiliser le tableau ci-dessous dans le respect des dispositions du rapport de la commission d'entente nationale.

4 attentes	Capacités à ...
Mobilisation des connaissances du programme en lien avec le sujet	<p>Voir le rapport de la commission d'entente nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir ou expliciter les notions du programme pour traiter le sujet - Expliquer les mécanismes ou processus du programme pour traiter le sujet - Proposer des illustrations appropriées pour traiter le sujet <p>Si le hors sujet s'ajoute à un développement par ailleurs complet et pertinent il ne sera pas sanctionné.</p> <p>Si le hors-sujet « se substitue » à des éléments attendus et s'il traduit une mauvaise compréhension du sujet, il sera pénalisé. Si le sujet est mal traité la copie sera notée en dessous de 5 sur 10 ; si seuls certains passages sont hors-sujet, la copie pourra obtenir plus de 5 sans pour autant atteindre 6,5/10.</p>

Exploitation du dossier documentaire en lien avec le sujet	<p>Voir le rapport de la commission d'entente nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner des informations pertinentes des documents pour répondre au sujet - Lire correctement des données statistiques issues des documents - Mobiliser des savoir-faire quantitatifs pour l'exploitation des données des documents (effectuer des calculs simples n'est pas une attente mais on valorisera le candidat qui mobilise ces savoir-faire statistiques avec pertinence). - Utiliser des connaissances du programme pour enrichir l'exploitation du dossier documentaire (à valoriser) <p>Il est attendu que le candidat mobilise des informations provenant d'au moins un document sur deux ou de deux documents sur trois. S'il est capable de mobiliser l'ensemble des documents de façon particulièrement complète et pertinente, il sera valorisé.</p> <p>La citation des documents (cf doc...) n'est pas une attente au baccalauréat.</p> <p>Une présentation du document n'est pas attendue.</p>
Construction d'un raisonnement organisé en cohérence avec le sujet	<p>Voir le rapport de la commission d'entente nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre au sujet... <ul style="list-style-type: none"> * en développant un raisonnement cohérent et logique * en prenant appui sur l'exploitation du dossier documentaire * en mobilisant des connaissances pertinentes du programme - Réaliser une brève introduction qui définit ou explicite le (ou les) terme(s) clé(s) de l'intitulé du sujet (on ne pénalisera pas une copie dans laquelle la définition (ou l'explicitation) d'un ou des termes du sujet n'interviendrait que dans le corps du développement) et annonce les étapes du raisonnement. Pas d'attente en termes de problématisation du sujet. - Organiser le raisonnement en plusieurs paragraphes développant des arguments différents. La longueur des paragraphes peut être inégale. Le nombre de paragraphes n'est pas défini. - Réaliser une conclusion qui reprend les principaux arguments pour répondre au sujet.
Rédaction claire et soignée	<ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer de façon claire et correcte - Respecter l'orthographe - Soigner la présentation <p>Expression écrite, orthographe et présentation (à évaluer sur l'ensemble de la copie)</p>

Evaluation de l'expression écrite, de l'orthographe et de la présentation sur l'ensemble de la copie de l'épreuve composée.

Chaque correcteur prend en compte dans l'attribution de la note globale la qualité rédactionnelle des candidats, dont l'orthographe.

Un point au maximum pourra être retiré pour des problèmes d'orthographe et d'expression – au contraire, une copie exemplaire en termes d'orthographe et d'expression pourra être valorisée d'un point. **Même si ce point concerne l'ensemble de l'épreuve composée, il ne sera soustrait ou attribué que sur la note de l'EC 3.**

Il n'est pas attendu de faire apparaître sur la copie « **- 1 pt (ou -0.5pt)** » pour l'orthographe et l'expression » mais il faut faire référence à la compétence insuffisamment maîtrisée dans l'appréciation sans préciser la pénalisation en termes de point.

Il n'est pas attendu de faire apparaître sur la copie « **+ 1 pt (ou +0.5 pt)** » pour l'orthographe et l'expression » mais il faut faire référence à cette compétence bien maîtrisée dans l'appréciation sans préciser la valorisation en termes de point.

A contrario, si le pictogramme ci-dessous apparaît au-dessus du pavé de notation des copies dématérialisées, il ne faudra pas retirer de point pour l'orthographe et l'expression (candidats ayant bénéficié d'une ou plusieurs mesures d'aménagements d'épreuves ou considérés comme allophones nouvellement arrivés en France).



3.3.3 - Afin de réaliser l'appréciation générale de la copie, le correcteur doit se référer aux 4 compétences présentées dans la première colonne du tableau ci-dessus.

- Mobilisation des connaissances du programme en lien avec le sujet
- Exploitation du dossier documentaire en lien avec le sujet
- Construction d'un raisonnement organisé en cohérence avec le sujet
- Rédaction claire et soignée (Même si cette compétence concerne l'ensemble de l'épreuve composée, l'appréciation sera intégrée dans la partie 3).